

JEUDI 27 JANVIER 2022

**journée nationale de grève et d'actions
pour l'augmentation générale des salaires,
des retraites et des minimas sociaux**

Les faits sont là : entre le 1er janvier 2000 et mars 2020 le point d'indice a perdu 17% de sa valeur par rapport à l'inflation. Soit une perte de 500€ mensuels en moyenne pour un agent de catégorie A, de 300€ pour un agent de catégorie C. Entre 2000 et 2020, le nombre d'agents payés soit au smic, soit au smic +10% est passé de 500 000 à 1 million de personnes. Un agent de catégorie C déroulant sa carrière complète sur deux grades « bénéficie » d'une amplitude de carrière de 27,8%. C'était 39% en 2000 avec une carrière plus courte de 6 ans. Pour la catégorie B l'amplitude indiciaire sur les deux premiers grades est aujourd'hui de 56% alors qu'elle était de 71% en 2000, pour une durée de carrière moins longue. Aujourd'hui, un agent de catégorie B, titulaire du bac, commence sa carrière au SMIC. On recrutait dans les premiers grades de catégorie A à 47% au-dessus du SMIC en 2000, c'est 17% aujourd'hui... Les salaires des agents contractuels sont impactés de la même manière... La dégradation de nos traitements, le nivellement par le bas, ça suffit !

Ces conditions de rémunération dégradées ne pourront avoir que des conséquences négatives pour l'ensemble des personnels de la Fonction publique !

Nous revendiquons dans ce cadre :

- Le dégel immédiat du point d'indice et le rattrapage de ce qui nous a été confisqué depuis 12 ans ;
- La réaffirmation de la valeur du point comme élément essentiel du traitement et du calcul de la retraite ;
- Un minimum de rémunération à 2000 euros mensuels bruts ;
- Une stricte égalité de salaires entre les hommes et les femmes ;
- L'abrogation de la loi de « transformation » de la Fonction publique ;
- L'augmentation des effectifs et la diminution du temps de travail ;
- La défense et le renforcement des services publics locaux et l'arrêt de tout processus de privatisation.

La fédération CGT des Services publics appelle les agent.es publics à participer à la journée de grève et de manifestations du jeudi 27 janvier 2022.

Il y a urgence, le gouvernement doit répondre positivement à l'ensemble de nos revendications !



A la MEL, soyons dans l'action le 27 janvier ! !

A la MEL aussi, nous serons en grève et dans la rue pour défendre de meilleures conditions de travail et des salaires décents. Car les revendications salariales de notre Fédération nous concernent au premier chef !

En juin dernier, le Conseil de la MEL a voté pour l'augmentation du temps de travail de nos collègues, qui devront donc travailler plus longtemps et, comme cela ne suffisait pas, pointer leurs horaires de travail.

Et ça n'est pas la « prime inflation » de 100 euros voulue par le gouvernement qui compensera suffisamment les effets de ces mesures. Alors que nous réclamions que cette prime s'applique à l'ensemble de nos collègues, sans distinctions, la MEL a décidé de s'en tenir au minimum légal – agent.es ayant gagné moins de 26 000 euros brut entre le 1^{er} janvier et le 30 octobre 2021,

D'autre part, la MEL n'a pas donné suite à nos revendications consacrées à nos collègues de la MEL retraité.es, pour lesquels nous réclamions la mise à disposition de bons d'achat en compensation du traditionnel banquet annuel, annulé par la MEL pour la deuxième année consécutive. **Ces bons d'achat auraient pourtant fait un bien fou au portefeuille de nos anciens collègues, eux aussi touchés par les fins de mois difficiles !**

Enfin, le 5 octobre dernier, notre employeur a approuvé, en Comité technique, la mise en place de solutions de restauration inadaptées aux besoins que nos collègues nous ont fait remonter et aux alternatives que nous avons proposées, à l'instar des titres-restaurant. De même, le CT a voté en faveur d'une gestion de l'eau potable déléguée au secteur privé, enterrant de fait la possibilité d'une régie publique, que nous jugions plus favorable en terme de conditions de travail pour le personnel et en terme de service rendu aux usagers de la métropole lilloise.

Pour ces raisons, nous nous mobiliserons le jeudi 27 janvier !

Nous revendiquerons :

- **La « prime inflation » pour TOUS nos collègues ;**
- **Des bons d'achat pour nos collègues de la MEL retraité.es ;**
- **La restitution d'une partie des 6,3 millions d'euros annuels générés par le passage aux 1607 heures ;**
- **Des conditions de restauration adaptées et la mise en place de titres-restaurant ;**
- **Un temps de travail dérogatoire pour l'ensemble des postes, en tenant compte des critères de pénibilité ;**
- **Un renforcement significatif des effectifs ;**
- **L'arrêt des services publics délégués au secteur privé et le passage en régie directe.**

La CGT MEL vous appelle à manifester le jeudi 27 janvier à Lille (départ 14h30 – Porte de Paris)

Elle vous appelle également à participer au « bureau d'embauche », qui se tiendra le même jour, dès 10h00 devant l'Hôtel de Région, à l'initiative de la CGT MEL et de la CGT du Conseil régional des Hauts-de-France.